

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

**Décision du 1^{er} septembre 2023
fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein
du comité social d'administration de proximité placé auprès du premier président de la
cour d'appel d'Agen**

NOR : JUSB2324386S

Le premier président de la cour d'appel d'Agen

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections pour la composition du comité social d'administration placé auprès du premier président de la cour d'appel d'Agen en date du 8 décembre 2022 ;

Décide :

Article 1^{er}

La liste des organisations syndicales et de leurs représentants siégeant au sein du comité social d'administration de proximité placé auprès du premier président de la cour d'appel d'Agen et le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à chacune d'elles sont fixés comme suit :

ORGANISATIONS SYNDICALES	MEMBRE(S) TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLEANT(S)
CFDT Fédération Interco (2 sièges)	HALAT Mathias LADAM-RENARD Nathalie	NAINTRE Jean-Roch GONZALEZ Nathalie

UNSaSJ-USM (2 sièges)	CAUSSE Danièle RABAT Stéphanie	ROCHEFORT Vincent BOONE Isabelle
--------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------

Article 2

La décision du 20 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité social d'administration de proximité placé auprès du premier président de la cour d'appel d'Agen est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le 1^{er} septembre 2023.

Le premier président,

Stéphane BROSSARD

